

■ **Impero Food Sàrl**, à Bas-Intyamon, CH-550-0151500-5, importation et commercialisation de produits alimentaires de tout genre, etc. (FOSC du 07.09.2007, p. 7). Par ordonnance du 21.01.2008, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la faillite de la société avec effet à partir du 21.01.2008, à 10h00. Nouvelle raison sociale: **Impero Food Sàrl en liquidation**.